

Licence Professionnelle

Métiers des Bibliothèques et de la Documentation 2011-2012

Mise en valeur d'une borne d'écoute à la bibliothèque de Belfort

Historique, difficultés et projections

Delphine BELLOD

Stage effectué du 2 avril au 30 juin

Bibliothèque municipale de Belfort – Section discothèque

Maître de stage

Martine CORREZE

Responsable de la section discothèque,

Bibliothèque municipale de Belfort



**Université
de Limoges**

FACULTÉ
DES LETTRES
ET DES SCIENCES
HUMAINES

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Mme Mathilde NASSAR, directrice adjointe de la bibliothèque de Belfort, et Mme Martine CORREZE, responsable de la discothèque, qui m'ont accueillie et guidée.

Je remercie également le personnel des 4 As, en particulier Sylviane DOUZET, Mélanie GUIOT, Jocelyne LEGRET et Sylvie LEJEUNE pour leur aide et leurs conseils.

Je remercie encore M. Renaud WALTER, de la BDP du Haut-Rhin, et M. Emmanuel SARGOS, de Pragmazic, qui ont répondu à toutes mes questions.

Enfin, je remercie Jonathan PISAPIA, dont le travail a facilité le mien.

Table des matières

Introduction	5
I- État des lieux	6
I.1- Belfort, la bibliothèque et la musique.....	6
I.2- Les bornes d'écoute.....	8
I.2.1- Le développement de l'écoute en bibliothèque.....	8
I.2.2- Les juke-boxes numériques.....	8
I.2.3- Automazic.....	10
II- Automazic à la bibliothèque de Belfort	13
II.1- Le processus de décision.....	13
II.2- Des difficultés nombreuses.....	13
II.2.1- Des circonstances aggravantes.....	14
II.2.2- Des problèmes techniques inévitables.....	14
II.2.3- Le manque d'accompagnement.....	15
II.3- La situation actuelle.....	16
II.3.1- Le désintérêt du personnel.....	16
II.3.2- Le désintérêt du public.....	16
II.3.3- Des possibilités réelles.....	17
II.4- Une situation caractéristique.....	18
II.4.1- Le manque d'informations.....	18
II.4.2- L'importance de la préparation.....	19
II.4.3- Une « course à l'équipement ».....	19
II.4.4- Des mutations permanentes.....	20
III- Des solutions malgré tout : la nécessité d'une action globale	21
III.1- L'expérience de Gradignan.....	21
III.2- Les solutions possibles.....	22
III.2.1- La communication.....	22
III.2.2- La formation.....	23
III.2.3- L'appel à la participation.....	24
III.2.4- L'animation.....	24
III.2.5- L'aménagement.....	25
III.2.6- Le feedback.....	26
Conclusion	27
Bibliographie	28
Annexes	29

Table des illustrations

Figure 1: La borne Automazic de la bibliothèque des 4 As.....	12
Figure 2: Panneau rédigé par Renaud Walter.....	15
Figure 3: Emplacement de la borne dans la discothèque.....	26

Introduction

La médiation de la musique en bibliothèque est l'une des grandes problématiques de ce milieu, et ce depuis déjà plusieurs décennies. Un nombre croissant de structures mettent en place des solutions pour étoffer leur offre en matière de musique : blogs musicaux, streaming, bornes d'écoute, de téléchargement, ... Les possibilités sont multiples, mais globalement, les bibliothèques tâtonnent encore, ne pouvant se baser que sur des expériences qui sont souvent encore en cours. Il est en effet encore trop tôt pour voir se dégager de véritables solutions. Les établissements pionniers agissent donc de manière empirique, et font face au plus gros des difficultés, tant prévues qu'inattendues.

C'est le cas de la bibliothèque des 4 As, à Belfort (90), qui a été le deuxième établissement à accueillir une borne Automazic dans ses locaux. Cette borne permettant l'écoute, le dépôt et le téléchargement de musique libre s'est révélée être plutôt un poids qu'une aide, et ce pour un grand nombre de raisons.

Dans un premier temps, je présenterai Belfort, sa bibliothèque et sa scène musicale, dont le développement semble propice à un projet mettant en avant la musique, ainsi que différents services permettant de médiatiser la musique numérique, dont bien sûr la borne Automazic. Je détaillerai ensuite l'expérience de Belfort, depuis le processus de décision jusqu'à l'heure actuelle ; les problèmes rencontrés sont jusqu'à un certain point symptomatiques du développement un peu anarchique de ce type de services, et communs à un grand nombre de bibliothèques. Pour finir, je comparerai avec l'expérience menée à Gradignan (33), où la toute première borne Automazic a rencontré un grand succès, avant de proposer des solutions adaptées à la bibliothèque des 4 As pour mieux mettre en valeur cette borne et l'intégrer aux services déjà existants.

I-État des lieux

Il convient tout d'abord de présenter Belfort, ville industrielle de Franche-Comté, qui s'enorgueillit d'une scène musicale prolifique. Il semblait donc naturel que sa bibliothèque s'intéresse à un projet permettant la mise en valeur des artistes locaux.

I.1-Belfort, la bibliothèque et la musique

Belfort compte un peu plus de 50 000 habitants, ce qui en fait la deuxième ville la plus peuplée de Franche-Comté. Son réseau de bibliothèques comprend trois structures : les 4 As, médiathèque centrale, et deux annexes, la Clé des Champs et les Glacis du Château. Ces dernières possèdent uniquement un fonds de livres ; deux fois par an, les Glacis empruntent un fonds de CD aux 4 As, comme à une BDP.

La structure centrale est établie dans ses locaux – conçus spécialement – depuis 1981. Deux étages sont ouverts aux usagers : le rez-de-chaussée abrite les banques de prêt/retour et d'inscriptions, ainsi que les documents adultes ; à l'étage, on trouve la section jeunesse et la discothèque, où sont rassemblés tous types de documents. Ces deux niveaux sont décroissés et organisés autour d'un escalier central, seule véritable séparation. La bibliothèque possède également un étage de bureaux et deux magasins, l'un au troisième et l'autre au sous-sol. En 2006, les travaux de réhabilitation du bâtiment ont fait disparaître une partie des réserves, remplacées par un puits de lumière au-dessus de l'escalier.

La discothèque occupe un peu moins de la moitié du premier étage. C'est là que se trouvent les CD, les DVD musicaux (rangés dans les mêmes bacs), les méthodes et partitions et les documentaires sur la musique (œuvres, artistes, instruments...). La discothèque dispose aussi d'une banque de renseignements, de deux OPAC, de deux postes internet et de quatre points d'écoute dont il sera question plus loin.

Quatre personnes y sont employées exclusivement, dont une seulement à plein temps ; une autre se partage entre la jeunesse et la musique. Des agents d'autres secteurs sont régulièrement sollicités pour pallier une absence ; globalement, il est considéré que la bibliothèque manque de personnel, surtout en service public. Cela gêne évidemment son activité : à la discothèque, deux longues absences pour cause de maladie ont entraîné des retards, notamment en ce qui concerne le catalogage des nouveautés. Cependant le service reste actif et apprécié de ses usagers, parmi lesquels, comme souvent, bon nombre d'habités.

La ville de Belfort voit chaque année l'organisation de plusieurs manifestations liées à la musique. Deux festivals sont principalement organisés. Les Eurockéennes, qui accueillent presque exclusivement des artistes professionnels, font la part belle aux musiques dites « actuelles » : rock, électro, mais aussi musique du monde. Un des plus grands festivals rock d'Europe, il se déroule en plein air, sur un site excentré, durant le tout premier week-end de juillet. A l'opposé, le FIMU (Festival international de musique universitaire) dure également trois jours, mais a lieu au cœur de la ville à la Pentecôte. Il met en avant des artistes de tous horizons géographiques et musicaux, avec une prédominance de musique du monde. La majorité des musiciens, étudiants, sont absents des circuits de grande distribution : certains s'autoproductent ou travaillent avec des labels alternatifs, mais un grand nombre d'entre eux n'a aucune production à son actif. La bibliothèque de Belfort est depuis quelque temps en pourparlers avec les organisateurs du festival pour tenter d'obtenir une partie de la production (demos et albums), rarement présente dans le catalogue des fournisseurs.

En plus de ces deux événements locaux, en lien avec lesquels elle travaille (sélection d'albums, organisation de jeux pour faire gagner des places aux usagers), la bibliothèque participe à l'organisation d'Impetus, « festival de cultures et musiques divergentes », qui depuis 2010 se déroule sur plusieurs sites, en Franche-Comté et dans le Jura suisse. Cet événement comprend des concerts, des conférences, des projections de films et des rencontres, dont certaines ont été organisées aux 4 As.

Si l'on ajoute à ces animations la présence de nombreuses salles de concert dans la ville même et à proximité, d'un pôle « musiques actuelles », ainsi que de festivals de taille variable répartis sur toute la région, on comprend que la musique est bien présente à Belfort. La bibliothèque elle-même organise depuis quelque temps des scènes ouvertes dans ses locaux, sur demande des artistes eux-mêmes, et accueille régulièrement des concerts et des conférences, notamment en lien avec les écoles de musique proches.

Le « fonds local » n'est pas précisément défini ; on considère qu'il comprend les artistes de la région Franche-Comté dans son ensemble. Les discothécaires n'ont pas de budget spécifique à y consacrer ; les acquisitions dans ce domaine dépendent souvent du bouche-à-oreille, plutôt que d'une véritable recherche. Les documents qui en relèvent concernent tous les genres musicaux ; ils faisaient autrefois l'objet d'un classement à part, mais sont maintenant intégrés au reste des documents et sont simplement identifiés par une mention dans le catalogue et une étiquette sur le support physique. Ils ne sont pas particulièrement mis en valeur, ni forcément demandés.

La structure a aussi mis différents « points d'écoute » à disposition de son public. Situés dans la section discothèque, ils sont de trois sortes : un ordinateur, deux « tours » et une borne Automazic, dont je parlerai plus loin.

L'ordinateur est équipé d'un casque, et toutes les fonctions en sont verrouillées, à l'exception du lecteur Windows Media Player. Les usagers s'en servent surtout pour faire leur sélection de documents. Il ne nécessite pas d'inscription, mais il est demandé aux utilisateurs de prévenir avant de s'y installer. Il convient de noter que cet outil permet également le visionnage de DVD, mais que la bibliothèque préfère ne pas communiquer sur cette fonction, afin d'éviter un encombrement, surtout par les plus jeunes lecteurs.

Les tours, elles, sont plus loin dans le secteur, l'une hors de vue du bureau de renseignements, et sont en accès libre. Les agents de la discothèque les alimentent aussi régulièrement que possible, tous les deux ou trois mois. Ils gravent des disques du fonds, soit en lien avec une animation, soit tirés de la sélection « Coups de cœur ». Ces deux tours rencontrent un succès important ; comme dans les magasins, elles font office de « têtes de gondole ». La familiarité des usagers avec ce type d'équipement (rencontré à la Fnac, par exemple) explique probablement son succès, malgré une utilisation que je juge peu intuitive.

On constate donc la présence d'un grand nombre d'équipements d'écoute par rapport à la taille de la structure. Si les tours à CD et les ordinateurs sont des appareils connus et plutôt simples, il convient de présenter plus en détail le concept de « borne d'écoute ».

I.2-Les bornes d'écoute

Il s'agit d'un type d'équipement que l'on rencontre de plus en plus fréquemment dans les bibliothèques françaises, sous des formes multiples, et avec un succès variable.

I.2.1- Le développement de l'écoute en bibliothèque

L'histoire de la musique en bibliothèque est bien plus récente que celle du livre, mais a connu bien plus de mutations. Par conséquent, et même si l'ensemble de la profession semble avoir pris conscience des enjeux liés à ce domaine, la diversité des expériences ne permet pas de voir se détacher une stratégie globale.

Médiatiser la musique en bibliothèque est désormais une préoccupation récurrente. Les bibliothèques, peu à peu, se tournent vers des équipements et des services jugés plus en adéquation avec les pratiques des usagers de 2012, et se concentrent sur la musique vivante et la musique dématérialisée, à travers la simple écoute, le prêt ou le téléchargement.

Globalement, on peut distinguer deux méthodes différentes : soit offrir des services accessibles à distance – écoute de musique, podcast, certains types de téléchargements –, soit proposer sur place des actions poussant à reconsidérer l'image traditionnelle de la bibliothèque : scènes ouvertes, conférences, concerts pour la musique « vivante », postes d'écoute et/ou de téléchargement. C'est à ces derniers équipements que je vais plus particulièrement m'intéresser.

I.2.2- Les juke-boxes numériques

Le terme de « borne d'écoute » englobe tous les équipements, dédiés ou non, qui permettent à l'utilisateur (ou au client, car on les trouve plus fréquemment dans les magasins) d'écouter de la musique sur place. Les « juke-boxes » numériques, eux, peuvent être des services différents, mais qui remplissent tous la même fonction de base : permettre, le plus souvent au moyen d'un casque, l'écoute de musique stockée soit dans la machine elle-même, soit dans un serveur auquel elle est reliée. Ces appareils relèvent de l'informatique ; ils sont coûteux et nécessitent une maintenance régulière. Il existe pour l'instant quatre logiciels, créés par des sociétés indépendantes les unes des autres ; tous sont très différents. J'ai choisi de les séparer en deux catégories : les solutions qui permettent uniquement l'écoute du fonds de la médiathèque, et celles qui proposent l'accès à un catalogue extérieur.

Deux logiciels ont été conçus dans l'unique but de numériser et mettre à l'écoute les disques des bibliothèques : le Sonolis de l'entreprise bretonne Kersonic et Polyphonie, distribué par Opsys et compatible uniquement avec son SIGB Aloès. Les deux offres fonctionnent sur le même principe : les documents que l'on souhaite mettre à l'écoute sont numérisés en direction d'un serveur (l'un comme l'autre des fournisseurs incluent dans leur offre un logiciel de numérisation), leurs notices sont récupérées dans le même temps dans le catalogue, de sorte qu'à l'écoute les titres, les auteurs et le genre apparaissent. Les usagers accèdent au service au sein de la bibliothèque, depuis un poste dédié (Sonolis et Polyphonie), tactile ou non, un OPAC ou un ordinateur de poche¹ (Polyphonie).

L'aspect légal de ces services continue d'être débattu. En effet, en ce qui concerne la numérisation, la loi DADVSI² peut être interprétée de différentes façons, plus ou moins favorables à ce type de service. De manière générale, les acteurs du monde des bibliothèques regrettent l'absence d'une législation spécifique à ces établissements, et ce qu'il s'agisse de musique ou de ressources électroniques. Beaucoup profitent pour l'instant de ce flou juridique pour mettre en place des projets, tout en étant conscients des risques que cela implique.

Comme on peut s'en douter, l'inconvénient principal de ces solutions est lié au temps que prend la numérisation. Diverses sources s'accordent à dire qu'il faut environ 3 minutes pour extraire un CD ; c'est effectivement le cas lorsqu'il n'est pas abimé. Même dans les conditions idéales, la numérisation, même d'une partie du fonds, reste une tâche longue et, il faut bien le dire, ennuyeuse : il est malaisé de se consacrer à du catalogage, par exemple, simultanément. Il est possible de faire sous-traiter la numérisation, mais cela coûte cher, et fait courir des risques aux documents ; quand aux « tours de gravure » permettant de numériser de nombreux disques en même temps, elles représentent un investissement, et nécessitent de toute façon une intervention humaine régulière. Au final, des choix doivent donc être faits au préalable, afin de cibler les fonds qu'il est le plus urgent de numériser. Ce peuvent être les nouveautés ou les disques d'artistes se produisant dans un festival, documents amenés à être beaucoup consultés ; sur certains systèmes, les bibliothécaires peuvent aussi créer des playlists liées à des événements. Enfin, la numérisation peut être un moyen de faire découvrir au public des collections peu empruntées : fonds méconnus, mais aussi fonds précieux, tels des disques vinyles. En effet, la numérisation participe aussi de la conservation.

Mais il peut aussi être intéressant pour une bibliothèque de mettre à l'écoute un fonds qui n'est pas le sien. C'est la solution proposée par deux autres fournisseurs de juke-boxes numériques, Cristalzik et Automazic.

1 Aussi appelé assistant personnel ou PDA (*Personal Digital Assistant*)

2 Loi n°2006-961 du 1er août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information

La première borne Cristalzik a été développée par la société française Cristal Groupe pour son magasin de disques de Rochefort. Elle avait deux fonctions : permettre aux clients d'écouter l'intégralité de leur catalogue (la société comprend aussi un label indépendant, Cristal Records), et d'acheter les morceaux sous forme dématérialisée. Mais Cristalzik, comme les précédents, propose aussi de mettre à l'écoute des documents numérisés, là encore en leur associant les notices catalographiques. Le fournisseur a pour particularité d'avoir signé en juillet 2008 un accord avec la SSCP (Société civile des producteurs phonographiques) qui l'autorise à « reproduire de façon numérique [et à] communiquer au public [...] des phonogrammes du commerce, via des bornes interactives ». Cela ne s'applique évidemment qu'aux phonogrammes produits par les membres de la SSCP, sauf refus de l'un d'eux ; si elle ne regroupe pas toutes les sociétés de production, elle compte tout de même près de 900 membres, dont de grands noms comme Warner Music France, plusieurs divisions d'Universal Music, EMI Music France... Cet aspect légal a été un facteur décisif pour plusieurs médiathèques. Cristal Groupe propose du mobilier adapté, mais le logiciel lui-même ne nécessite pas de matériel spécifique.

I.2.3- Automazic

Il n'en va pas de même pour Automazic, la borne développée par l'association *Musique libre !* et la société Pragmazic, qui gère le logiciel.

Musique libre ! a été créée à Bordeaux en 2004. Son but est militant : elle vise à promouvoir l'indépendance des artistes vis-à-vis des sociétés d'auteurs et des circuits de promotion et de diffusion classiques. Elle œuvre à une meilleure connaissance par les artistes, le public et les institutions, de la musique libre, quelle qu'elle soit, de ses modes de création et de distribution. Dans ce but, elle propose des documents et des formations, en particulier au sujet des licences libres.

En effet, malgré la confusion qui est parfois faite, la musique libre n'est pas libre de droits. Pour réguler son utilisation, il existe un certain nombre de licences plus ou moins connues. Leur variété répond à des situations et des opinions très différentes, mais rend cet aspect pourtant important difficile à appréhender. Je mentionnerai par conséquent les plus connues.

Les licences Creative Commons³ sont des licences généralistes : elles peuvent être appliquées à de la musique, de la photographie, des textes... Leur utilisation n'est d'ailleurs pas limitée à internet. Elles s'organisent autour de trois aspects de la diffusion : paternité, utilisation commerciale, partage. Ainsi un artiste peut les combiner pour protéger une œuvre de la manière dont il le souhaite ; il peut par exemple refuser l'utilisation commerciale de ses morceaux sans son autorisation (NC), et la diffusion de versions modifiées (ND), là encore sauf autorisation expresse. La licence complète s'écrira CC (Creative Commons)-BY (paternité)-NC-ND. Une fois le système compris, ce type de licence est facile à utiliser, et les pictogrammes le rendent compréhensible en d'autres langues.

3 Creative Commons France. *Les 6 Licences* [En ligne]. Disponible sur : <http://creativecommons.fr/licences/les-6-licences/> (Consulté le 4 juillet 2012).

La licence Art libre donne, elle, une plus grande liberté à l'utilisateur, qui peut copier, modifier et diffuser l'œuvre placée sous cette licence, à titre gratuit ou onéreux, « à condition qu'il soit toujours possible d'accéder à sa source pour la copier, la diffuser ou la transformer »⁴. Elle découle d'une position plus engagée en faveur du partage des œuvres que les Creative Commons.

Il existe d'autres licences, certaines généralistes, d'autres conçues spécialement pour les œuvres musicales.

L'association a au fil du temps développé plusieurs projets. La SARL Pragmazic, fondée en 2006, travaille plus particulièrement à la diffusion de la musique libre, et ce de deux manières.

Le site pragmazic.net héberge les œuvres d'artistes ayant fait le choix de diffuser leurs œuvres via un système de téléchargement légal. Cela n'empêche pas ces musiciens de commercialiser leurs disques ; la mise en ligne de leurs albums leur donne une visibilité et répond à une volonté d'indépendance vis-à-vis des circuits traditionnels. Certains s'autoproduisent, d'autres dépendent d'un label. On trouve dans ce catalogue à peu près tous les styles, et tous les degrés de professionnalisme, des vétérans aux artistes débutants enregistrant dans leur garage. Evidemment, la qualité artistique des morceaux varient également. Enfin, tous ne déposent pas leurs œuvres de la même façon : certains comptent à leur actif plusieurs albums complets en téléchargement, d'autres ne déposent que des morceaux, soit parce qu'ils n'ont pas enregistré d'album à proprement parler, soit parce qu'ils préfèrent diffuser la majorité de leur œuvre sur support.

En ce qui concerne l'aspect technique, le dépôt de morceaux sur le site est simple. Il suffit de s'y inscrire, puis de mettre en ligne en format .mp3 ou .ogg. Une vérification est faite par les administrateurs sous deux jours, ainsi qu'une indexation basée sur la PCDM 4, mais pas toujours très juste. Après validation, les morceaux ou l'album sont disponibles, accompagnés des pictogrammes correspondant à la licence utilisée.

Après inscription sur le site (qui n'équivaut pas à une adhésion à *Musique libre !*), il est également possible de noter des labels, des artistes, des playlists ou des morceaux, et de constituer des playlists à son usage personnel (en tant que particulier) ou à destination d'une borne (pour le cas des bibliothèques). Le staff de Dogmazic met également en valeur des artistes ou des œuvres. Cela permet de se guider un peu dans la multitude des morceaux déposés (55117 au 28 juin 2012, équivalents à 4057 heures de musique).

La borne Automazic, elle, a été développée en 2007. Elle offre les mêmes fonctionnalités de base que le site : dépôt, écoute et téléchargement des morceaux. Elle a pour but de diffuser la musique libre en bibliothèque.

La borne a un design original, facilement reconnaissable. Elle est plutôt basse, 1m30, ce qui la rend utilisable par des enfants comme par des adultes ; elle possède un écran tactile, un port USB et deux casques. Elle tourne sous GNU/Linux, qui est un système d'exploitation libre. Pour ses mises à jour quotidiennes, la borne se connecte au serveur via un réseau filaire ou Wifi.

4 Ziklibrenbib. *Les licences de libre diffusion* [En ligne]. Disponible sur : http://ziklibrenbib.fr/?page_id=21 (Consulté le 4 juillet 2012)

Les bornes Automazic sont présentes dans 26 bibliothèques françaises. Depuis avril 2012, la version V4 du logiciel a été lancée. Impliquant une réécriture complète du logiciel, la mise à jour ne peut se faire à distance ; elle devrait pouvoir être mise en place dans les bibliothèques françaises d'ici la fin août 2012.

Il s'agit donc d'un concept original, et dont l'engagement en faveur de la musique libre a de quoi séduire. Il semble donc tout à fait indiqué pour une agglomération aussi riche en activité musicale que la ville de Belfort.



Figure 1: La borne Automazic de la bibliothèque des 4 As

II-Automazic à la bibliothèque de Belfort

La bibliothèque des 4 As a été le deuxième établissement en France à se doter d'une borne Automazic, après la médiathèque de Gradignan, dont l'expérience sera mentionnée plus loin. Comme souvent les pionniers – et ce dans tous les domaines –, elle a dû faire face à des difficultés diverses, liées principalement à la nouveauté de l'équipement et du concept en lui-même. Dans l'ensemble, l'expérience n'a guère été concluante, et ce malgré la motivation initiale des responsables du projet.

II.1-Le processus de décision

En 2006, avant le déménagement de la bibliothèque des 4 As dans des locaux plus adaptés, l'équipe de direction avait commencé l'étude de nouveaux services, dans le but de moderniser l'établissement. Cela incluait des projets très différents : prêts centralisés, abonnement à la revue de la Cité de la musique (arrêté depuis), ... C'est à ce moment que la discothèque se dota des tours à CD mentionnées plus haut. Il fut aussi envisagé d'y ajouter un service lié à la musique numérique, qui permettrait de redynamiser le secteur. En effet, la bibliothèque a dû faire face à une importante baisse de fréquentation, liée comme partout à l'évolution des pratiques, mais aussi à l'ouverture de la discothèque de l'UTBM.

La réflexion a au départ été menée par l'équipe de direction, consultant également la responsable de la discothèque et un agent de ce secteur. Plusieurs types de bornes d'écoute furent envisagés, ainsi qu'un partenariat avec Ithèque, service de prêt d'œuvres numériques. Un prototype de juke-box a même été livré pour essais, mais ne correspondait pas à ce qui était souhaité. Finalement, c'est l'offre Automazic qui a été retenue. Le principe de dépôt des œuvres en particulier a séduit les bibliothécaires, qui y ont vu une occasion de consolider les liens entre leur établissement et la scène musicale locale. A terme, la responsable de la section discothèque imaginait un projet de démothèque, c'est-à-dire un fonds d'albums ou de morceaux créés par des groupes locaux. Ce type de service présente un avantage certain pour les artistes, qui acquièrent ainsi une visibilité supplémentaire, mais aussi pour la bibliothèque, dont l'image s'en trouve modernisée. Ce dernier aspect est très important à une période où le rôle des bibliothèques évolue, et où de nombreux débats, au cœur du métier, remettent en cause, tantôt l'attitude passéiste de certains établissements, tantôt la modernisation effrénée entreprise par d'autres. La présence d'équipements permettant l'accès à un site internet depuis une bibliothèque est perçue comme inutile par certains, puisque le public peut lui-même utiliser ces sites depuis son domicile. Or, même si l'on considère que la majeure partie des usagers ont internet, cela ne signifie pas qu'ils connaissent ce type de service. De plus, la bibliothèque valorise le téléchargement : ce service est peut-être plus susceptible d'y être utilisé que lors d'une session internet à domicile, où l'esprit tend à se disperser devant l'éventail des possibilités offertes. La présence d'un tel équipement à la discothèque des 4 As a donc été considérée comme tout à fait légitime par ses responsables.

Si rétrospectivement la décision semble avoir été facile, l'installation de la borne, elle, a posé de nombreux problèmes.

II.2-Des difficultés nombreuses

Il est rare que l'acquisition d'un nouvel équipement se passe tout à fait correctement, et des difficultés étaient à attendre dès le départ. Mais si certaines sont imputables à la bibliothèque ou au fournisseur, d'autres ont été causées par des problèmes extérieurs.

II.2.1- Des circonstances aggravantes

Depuis la naissance même du projet, des problèmes divers ont entravé la bonne marche des événements. Même si ce n'est pas le plus grave, les fluctuations du personnel ont fait et continuent de faire du tort à la bibliothèque. Entre les premières réflexions (2006) et ce jour, beaucoup d'employés, parmi lesquels quatre des personnes qui avaient participé au projet, ont quitté l'établissement pour diverses raisons. Il y a eu plusieurs changements de directeurs et de directeurs adjoints, et la personne qui s'était le plus intéressée aux recherches liées à la musique en bibliothèque a changé de poste. La responsable actuelle de la section discothèque était déjà en place en 2006, mais elle a été absente pendant sept mois, ce qui lui a fait manquer un certain nombre d'événements et de discussions. Un seul employé avait reçu une véritable formation quant à l'utilisation de la borne ; actuellement, il n'y a donc plus personne aux 4 As qui maîtrise le fonctionnement d'Automazic dans son intégralité. De plus, les départs parfois précipités (contrat non renouvelé pour la précédente direction) ont conduit à la perte d'un grand nombre de documents ayant trait à l'achat de la borne, ainsi qu'aux réflexions menées avant le choix définitif. Enfin, au moment de la phase de réflexion, l'équipe était séparée en deux suite aux travaux de réhabilitation des 4 As, perturbant la communication.

Mais la bibliothèque n'est pas la seule à avoir connu des perturbations. Du côté de Pragmazic, la livraison a pris un énorme retard suite à des problèmes chez leur propre fournisseur. Pour preuve, le contrat a été signé en décembre 2007, mais la borne n'a été livrée qu'un an après, malgré un délai convenu de cinq mois.

II.2.2- Des problèmes techniques inévitables

Comme beaucoup d'équipements informatiques nouveaux, la borne Automazic a aussi souffert de divers problèmes techniques, qui ont concerné autant le matériel lui-même que ses connexions avec le réseau.

Ce type de borne nécessite une synchronisation régulière avec le serveur hébergeant les morceaux de musique. Ce genre d'opération dépend de beaucoup de variables, et est donc susceptible d'échouer pour des raisons pas toujours visibles : changements de paramètres sur le réseau informatique de la commune, chez le fournisseur de services internet... De plus, rien sur la borne n'indique que les mises à jour ont été effectuées correctement ; le problème peut donc passer inaperçu pendant plusieurs semaines ou mois, jusqu'à ce qu'un autre dysfonctionnement mette le premier en lumière. De manière générale, le fonctionnement en réseau de l'équipement informatique d'une commune (ou de toute autre structure) tend à compliquer beaucoup d'opérations. Dans certains cas, il est nécessaire de contacter le service informatique de la ville.

Une bonne communication est donc essentielle. Tous les changements liés au fonctionnement de la borne ou au réseau, qu'ils viennent de Pragmazic ou de Belfort, doivent être communiqués à l'autre partie ; cela semble une évidence, mais des oublis sont possibles. La tâche est d'autant plus compliquée que la bibliothèque n'abrite pas de personnel qualifié en matière d'informatique (par exemple, un médiateur numérique), et que les employés ne sont pas toujours à même de décrire ou de remarquer les erreurs qui surviennent. Les changements de personnel n'ont pas non plus aidé au bon suivi des problèmes, même si, techniquement, deux personnes sont responsables de la communication avec Pragmazic.

Enfin, il ne faut pas oublier que les équipements informatiques sont souvent fragiles. La borne Automazic semble plutôt résistante, et aucun acte de vandalisme n'a été relevé, mais ses composants ne sont pas à l'abri de dysfonctionnements. La partie la plus exposée est le port USB situé sur le devant de la machine, qui n'est pas toujours fiable. Régulièrement, des usagers se plaignent que leur clé USB n'a pas été reconnue ; cela dépend parfois du type de clé, mais il arrive aussi que plus aucune ne soit détectée par la borne. Dans ces cas-là, en raison du nombre réduit de copies, le problème n'est malheureusement pas toujours signalé à temps.

II.2.3- Le manque d'accompagnement

Actuellement, la borne semble négligée par l'ensemble du personnel des 4 As. Cette attitude n'était pourtant pas universelle lors de son acquisition. Un des bibliothécaires avait d'ailleurs réalisé pour l'inauguration (le 20 mars 2009) un panneau explicatif, qui est encore aujourd'hui accroché directement au-dessus de la borne. La presse locale (L'Est républicain et L'Alsace) avait aussi été invitée à cette occasion.

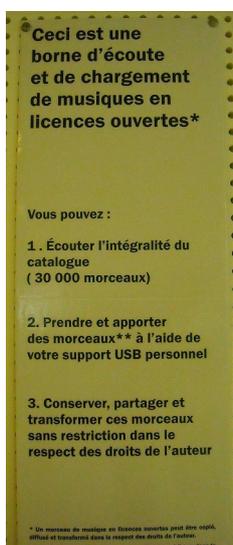


Figure 2: Panneau rédigé par Renaud Walter

Malheureusement, comme pour la majorité des nouveaux équipements, même les plus attrayants, il ne suffisait pas d'installer la borne Automazic pour la voir aussitôt utilisée. Pourtant rien n'avait réellement été planifié en matière de mise en valeur. Comme souvent, des idées avaient été émises, et les responsables du projet attendaient beaucoup de ce service, mais les circonstances ne leur ont pas permis d'y consacrer autant de temps et d'énergie qu'ils en avaient l'intention. J'ai déjà mentionné les nombreux changements de personnel, en particulier au sein de la direction ; tous ces départs ont généré une période d'instabilité à la bibliothèque de Belfort. Au sein même de la discothèque, d'autres absences, également mentionnées plus haut, ont créé un retard général. Il est alors compréhensible que les tâches « de fond » (catalogage et équipement des nouveautés, principalement) aient pris le pas sur la mise en valeur d'un nouveau service.

Ledit service, on l'a vu, a souffert de nombreux problèmes techniques qui, bien qu'attendus, n'en ont pas moins démotivé une partie du personnel. En effet, des expériences précédentes montrent qu'un tel service est rarement facile à mettre en place, qu'il bénéficie d'un soutien total ou non.

L'absence de planification est peut-être le problème le plus grave, en même temps qu'un défaut fréquent dans ce genre de situation. Pour des raisons diverses, personne ne semble avoir anticipé la charge de travail que représenterait la médiation d'un service encore très nouveau et donc peu connu. Il semble aussi y avoir eu une incompréhension envers les deux parties au sujet des fonctionnalités de la borne ; cela a sans doute conduit les bibliothécaires à revoir à la baisse leurs perspectives d'utilisation.

L'acquisition de la borne ne s'est donc pas faite dans les meilleures conditions, et le projet a également joué de malchance. Ce mauvais départ n'a malheureusement pas été réellement corrigé, et cela malgré des possibilités réelles.

II.3-La situation actuelle

Un peu plus de trois ans après sa mise en place, on constate donc que la balance penche nettement en la défaveur de la borne Automazic. Pourtant l'expérience n'est pas entièrement négative.

II.3.1- Le désintérêt du personnel

Très vite, il est apparu que la borne Automazic n'était pas la solution idéale pour le projet que les bibliothécaires avaient en tête. Le système ne manque pas d'intérêt, mais il nécessite des connaissances en matière de musique libre, donc en droit. Or, rares sont les membres du personnel à avoir reçu une formation dans ce domaine. Beaucoup, en effet, ont débuté leur carrière à une période où la musique numérique n'en était qu'à ses balbutiements. Ces lacunes sont communes à une grande partie de la profession.

II.3.2- Le désintérêt du public

Les usagers, eux non plus, ne semblent guère s'interroger au sujet d'Automazic. Reléguée dans un coin et presque toujours en veille, la borne, malgré sa forme originale, ne ressort pas franchement dans le décor de la discothèque. Comme c'est souvent le cas avec ce type de service, quelques usagers connaissent son fonctionnement et l'utilisent (plus ou moins) régulièrement, tandis que les autres en ignorent tout.

Un certain nombre de services proposent l'accès à un catalogue différent de celui de la bibliothèque ; généralement, ces catalogues regroupent des œuvres d'artistes peu connus. Le même phénomène a été observé partout : les usagers s'intéressent au service, effectuent des recherches plus ou moins poussées, et, ne trouvant rien qu'ils connaissent, abandonnent complètement. Cela est lié au manque d'informations – ou, parfois, de compréhension du public – quant au contenu du catalogue présenté. Dans le cas d'Automazic, ce problème est renforcé par le fait qu'un grand nombre des musiciens ayant mis leurs albums à disposition sont des amateurs. Fréquemment, les visuels montrent clairement l'absence, ou de moyens, ou de professionnalisme. Cela n'est en rien lié à la qualité de la musique, mais peut être un repoussoir pour les usagers à la recherche de travaux plus « aboutis ».

En ce qui concerne la qualité des œuvres, elle est, comme on peut s'en douter, très inégale. Si une indexation sommaire est pratiquée avant la mise en ligne de morceaux, il n'y a pas de contrôle de qualité. Une telle mesure serait plus que douteuse, car contraire à la démarche égalitaire de l'association, aussi le pire côtoie le meilleur. Une série de recherches effectuées au hasard peut donc déboucher sur une sélection de mauvaise qualité, ce qui n'encouragera pas l'auditeur à retenter sa chance. J'exposerai plus loin la solution trouvée par Pragmazic pour améliorer la qualité globale des œuvres disponibles.

Actuellement, les usagers qui tendent à utiliser la borne sont des adolescents et pré-adolescents, vraisemblablement attirés par l'aspect ludique de son fonctionnement. Ils la manient avec aisance et, contrairement peut-être à un autre type de public, semblent savoir exactement ce qu'ils y cherchent. Ces usagers, à la discothèque, empruntent surtout des disques de rap ; or c'est l'un des genres les plus représentés dans le catalogue Dogmazic. Ce genre musical est probablement plus facile à enregistrer que le rock, par exemple, car il utilise moins d'instruments et plus de matériel informatique. De même, on trouve sur la borne énormément de musique électronique, là encore parce qu'elle est moins contraignante à enregistrer, surtout à domicile. De plus, le jeune public est peut-être moins critique que des usagers aux goûts très affirmés, que l'aspect « amateur » mentionné plus haut peut rebuter. Il n'est donc pas si étonnant que la borne plaise aux plus jeunes, même s'ils ne sont pas forcément le public visé.

II.3.3- Des possibilités réelles

A l'origine, en effet, la borne Atomazic est conçue non seulement comme un appareil d'écoute, mais aussi, surtout, comme un service interactif. De ce point de vue, elle est principalement destinée aux musiciens, afin qu'ils y déposent leurs créations.

Malheureusement, la borne Automazic ne tient pas le compte des dépôts d'œuvres, d'autant plus que ceux-ci sont plus susceptibles d'être faits depuis le lieu même d'enregistrement. En revanche, des statistiques sont rassemblées concernant les écoutes et, plus important encore, les copies. L'acte de télécharger une œuvre est significatif : il montre que l'utilisateur a suffisamment apprécié un morceau ou un album pour souhaiter l'acquiescer. Les statistiques sont actuellement indisponibles, et il semble qu'elles n'aient jamais été consultées. Il ne reste que celles des six mois suivant l'installation d'Automazic à la bibliothèque. Avant même l'inauguration, on constate un nombre croissant d'écoutes (517 au mois de février 2009) ; l'effet de la nouveauté a probablement joué un grand rôle. En revanche, ce n'est apparemment qu'à l'inauguration que la possibilité de télécharger des morceaux a été rendue publique. Au cours du mois suivant, on enregistre 484 œuvres copiées, et presque 800 écoutées. Malheureusement, les témoignages manquent quand aux usages du public.

Ce mois d'avril représentait un pic qui n'a probablement jamais été égalé. En mai, les chiffres restaient toutefois bons. Il n'y a plus aucune donnée factuelle sur l'utilisation de la borne. Des problèmes de mise à jour et de reconnaissance de clés USB sont survenus, mais la fréquentation ne paraît pas en avoir été affectée. La baisse a probablement été progressive, peut-être liée aux problèmes techniques récurrents ou à l'absence d'animations.

Cependant le contrat passé avec Pragmazic a été renouvelé en septembre 2011, ce qui pourrait indiquer une remotivation de la part de la direction. Si la situation n'en a pas été modifiée pour autant, j'ai été autorisée à l'étudier durant mon stage, et à proposer des solutions, ce qui montre que cet équipement n'a pas été tout à fait oublié.

II.4- Une situation caractéristique

L'expérience de Belfort avec la borne Automazic a de quoi faire réfléchir ; toutefois, elle n'est vraisemblablement pas unique. Ce type de déconvenue peut concerner des services divers, mais est principalement observé avec des équipements récents, complexes, et qui restent encore confidentiels. La déception est fréquente avec ce type de matériel, dont on attend souvent beaucoup, mais au sujet duquel l'information est encore rare. Les facteurs en sont nombreux, mais, bien que chaque établissement ait ses particularités, on peut observer de nombreuses similitudes entre différentes expériences.

II.4.1- Le manque d'informations

Premièrement, comme il a déjà été mentionné, la rareté, voire l'absence d'informations contribue souvent, sinon à un échec, du moins à une désillusion. Force est de constater que, s'il existe des ouvrages de référence sur la musique en bibliothèque⁵, le sujet de son écoute sur place n'a guère été abordé. Les expériences se multiplient, mais ne font pas encore l'objet d'analyses poussées, bien que l'on puisse trouver des comptes-rendus plus ou moins détaillés. Le phénomène est relativement récent, et peut-être encore trop vaste pour être abordé dans son ensemble : de nouvelles offres apparaissent, souvent de manière chaotique. Leurs différences, plus ou moins importantes, les rendent aussi difficiles à comparer.

5 Par exemple, *Musique en bibliothèque*, d'Yves Alix et Gilles Pierret (ALIX Yves, PIERRET Gilles (dir.).

Musique en bibliothèque. Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 2002. 362 p.

De par la nouveauté de ces équipements, il en est rarement fait mention dans les filières de formation telles les DUT ou les licences professionnelles. On peut supposer que les universités géographiquement proches de médiathèques ayant acquis ce type d'équipements les présentent un peu plus en détail, mais cela n'est pas sûr. On ne peut pas nier qu'un programme complet visant à former des bibliothécaires ne peut être exhaustif ; cela n'empêche pas de constater certains manques, par exemple au sujet des questions de droits, dont on a vu qu'elles étaient essentielles pour appréhender le fonctionnement des bornes d'écoute.

Enfin, on peut se demander si la taille des structures « pilotes » entre en ligne de compte. En effet, les bibliothèques ayant tenté une expérience de ce genre sont souvent celles de villes petites ou moyennes. Elles ont donc moins tendance à communiquer que de grands établissements comme la bibliothèque de Lyon, qu'il s'agisse de publications ou de journées de travail ; cela parce qu'elles manquent de temps, de visibilité, ou ne pensent simplement pas à partager leurs résultats. Cette dernière hypothèse est à mon avis vraie pour beaucoup de bibliothèques, et pas uniquement les plus petites.

II.4.2- L'importance de la préparation

Un projet aussi contraignant requiert également de bien préparer le terrain avant l'installation du matériel – avant même la décision finale. Le manque d'informations, d'expérience et de références, ainsi que les promesses alléchantes des fournisseurs, contribuent souvent à une analyse faussée du fonctionnement du service mis en place, voire à son rejet.

Dans le cas de la bibliothèque des 4 As, il semble que la majorité du personnel ne soit pas au fait du fonctionnement basique de la borne ; certains ignorent tout de son contenu. Ils n'ont pas reçu de formation spécifique, ce qui est compréhensible, mais ne paraissent même pas avoir été informés des raisons de l'achat de cet équipement. Cet état de fait, ajouté aux difficultés diverses déjà évoquées – gestion, comptabilité, pannes,... – n'a pas contribué à la légitimation d'Automazic au sein de la bibliothèque. D'ores et déjà, on constate que sa présence est très rarement signalée lors des inscriptions de nouveaux usagers, alors même que les autres services y sont détaillés ; mais cela est surtout dû aux nombreux problèmes techniques qui affectent encore occasionnellement l'appareil.

Bien entendu, l'acquisition seule d'un équipement ne va pas attirer le public, du moins pas au-delà de l'effet de nouveauté (promotion via la presse). Il est donc essentiel de prévoir à l'avance des animations, ou au moins des pistes dans ce sens. Il est aussi intéressant de consulter le personnel pour recueillir des avis ; en effet, un tel projet ne peut pas être porté par une seule personne, sous peine de le voir remis en cas d'absence. Le manque d'expérience est là encore à mettre en cause, car la médiation se fait de manière tout à fait empirique en l'absence de précédents sur lesquels se baser.

II.4.3- Une « course à l'équipement »

Malheureusement, si les bibliothécaires ont généralement conscience des difficultés auxquelles ils doivent s'attendre, il n'en va pas de même pour les élus. Rares sont en effet ceux qui ont une véritable connaissance du fonctionnement d'une bibliothèque, et cela peut mener à des incompréhensions. Les maires, après tout, veulent voir la bibliothèque de leur commune accueillir plus de public, et peuvent par conséquent pousser à certains développements prématurés, comme l'acquisition d'équipements nouveaux sans que les bibliothèques aient la capacité de les gérer et de les mettre en valeur. Mais les élus ne sont pas les seuls responsables. Parfois les bibliothèques elles-mêmes se décident à acquérir un système sans en avoir étudié tous les aspects. De plus, comme on l'a constaté, tout cela est encore très nouveau, donc soumis à des évolutions pas toujours prévisibles. Il semble donc un peu précipité de se lancer dans des projets à long terme qui pourraient être rendus obsolètes par des évolutions futures ou simplement se révéler inadaptés. On ne doit d'ailleurs pas négliger le coût de ce type de service : ils sont souvent onéreux, tant à l'acquisition qu'à la maintenance. Le coût humain doit aussi être pris en compte : il faut s'assurer qu'il y aura toujours au moins une personne qui saura mettre en valeur l'équipement, et inclure cette responsabilité dans ces missions, de sorte qu'elle ait la possibilité de s'y consacrer pleinement.

II.4.4- Des mutations permanentes

Il n'est pas facile, surtout sans une réelle expérience, de faire le tri dans la multitude des offres en matière de musique dématérialisée. Quelques-unes ont été évoquées dans ce mémoire, mais le secteur est en perpétuelle évolution. Peu de systèmes ont fait l'objet d'un retour d'expérience ; de plus, toutes les bibliothèques étant différentes, il est très difficile de trouver la solution idéale pour chacune d'entre elles.

De plus en plus, les offres se diversifient. Par exemple, la société Pragmazic propose différents types de bornes, et des offres permettant l'accès, non seulement à de la musique, mais aussi à de la littérature libre de droits. Avec l'évolution constante du rôle des bibliothèques, il est difficile de choisir une offre sans savoir si on pourra l'adapter. L'évolution technique n'est pas le seul aspect à prendre en compte ; l'aspect juridique sera aussi un facteur décisif dans les prochaines années.

Paradoxalement, une des critiques que font les bibliothèques est la lenteur avec laquelle certains fournisseurs mettent à jour leurs systèmes. Plusieurs d'entre eux sont gérés par des associations, qui rencontrent donc de nombreuses difficultés. A partir de là, on peut s'interroger sur la pérennité de certaines offres. Il faudra donc encore un certain temps avant que des lignes directrices se détachent au milieu de l'abondance des offres.

III-Des solutions malgré tout : la nécessité d'une action globale

Il n'est pas pour autant impossible de mener un tel projet à bien, et ce peu importe la taille de l'établissement. Même si certaines bibliothèques semblent plus propices que d'autres à l'accueil d'une borne d'écoute, en raison de leurs ressources ou de leur environnement, comme c'est le cas de celle de Gradignan, des moyens peuvent être mis en œuvre partout, du moment qu'il existe une volonté de travailler autour de cet équipement.

III.1-L'expérience de Gradignan

En novembre 2007, la médiathèque municipale de Gradignan (33) a été le premier établissement français à accueillir une borne Automazic – un prototype adapté d'abord, puis une borne standard.

Cet achat était mûrement réfléchi, et répondait à la politique mise en place par la commune de développement des ressources libres : logiciels, photographie, littérature... La première borne Automazic a été développée conjointement avec le personnel de la médiathèque, afin de l'adapter à ce type de structure ; cela a notamment influencé le système de recherche.

Le bilan de l'expérience, publié dix mois après la mise en service de la borne, était globalement positif. Il est noté que les usagers sont attirés par la borne et l'utilisent beaucoup. A cette période, la fonction de dépôt des œuvres n'est pas encore en place ; l'écoute et le téléchargement remportent un grand succès. La médiathèque considère le catalogue Dogmazic comme une véritable addition à son fonds : elle acquiert certains albums physiques des artistes présents sur la borne (signalés par un sticker), opère des sélections régulières au sein des morceaux et n'hésite pas à les utiliser lors d'animations.

La médiathèque de Gradignan est nettement plus petite que celle de Belfort, mais son effectif, par rapport à la taille de l'établissement, est moins réduit, et compte des animateurs multimédias. C'est peut-être ce qui lui a permis d'être présente lors de formations et de journées professionnelles. Elle a aussi tissé des liens étroits avec les acteurs culturels locaux, leur offrant grâce à la borne une visibilité supplémentaire. Il faut en revanche préciser que le prototype en place à Gradignan possédait un onglet permettant de signaler les concerts des artistes libres dans la région. Cette fonction semble particulièrement appréciable dans ce type de projet, et il est regrettable qu'elle ait été abandonnée pour la borne de Belfort.

Toutefois, comme on s'en doute, le bilan du projet n'a pas été entièrement positif. Les questions liées aux droits d'auteurs et à la musique libre sont en effet ignorées de la majeure partie du public, mais aussi des bibliothécaires et des professionnels de la musique. Pour y remédier, la médiathèque organise désormais des formations aux usagers et a créé des documents explicitant ces questions, et disposés près de la borne. Mais il est vrai que certaines notions, même avec de la pratique, sont difficiles à acquérir, surtout parce que les médias généralistes eux-mêmes tendent à les confondre.

Certains développements rendent encore plus compliquée la compréhension des différents modèles de musique indépendante. Ainsi, la médiathèque de Gradignan a conclu en 2009 un partenariat avec CD1D, plate-forme de vente en ligne de musique alternative. CD1D regroupe des labels indépendants ; il propose via son site internet l'achat de musique sur support physique ou numérique. A Gradignan, un accord a été conclu entre la bibliothèque, CD1D et Pragmazic pour exprimer le téléchargement de musique dématérialisée via la borne Automazic. Les albums sont achetés par la médiathèque, à un prix qui comprend le support physique et la version numérique (partielle ou complète) ; chaque téléchargement d'un titre est signalé à la SACEM pour des questions de rémunération. En effet, les œuvres présentes sur le catalogue de CD1D relèvent de la musique indépendante, mais non de la musique libre, ce qui a donné et donne encore lieu à de nombreux débats, au sein de Pragmazic et de la communauté des artistes indépendants.

Là encore, les premiers bilans évoquent un succès, même si l'expérience est complexe, et donc limitée à Gradignan. La médiathèque tâche de mettre en valeur les artistes locaux, et s'est établie comme une composante à part entière de la scène régionale.

Il y a deux remarques à faire sur le contraste entre les expériences de Gradignan et de Belfort. En premier lieu, on constate qu'un bon suivi est essentiel à toute action de ce type. La médiathèque de Gradignan a bénéficié d'avantages certains en matière de médiation, et continue manifestement de faire preuve d'enthousiasme à cet égard.

Toutefois, la réaction initiale du public semble différer entre les deux établissements. Cela est peut-être dû à une meilleure communication autour de la borne, et à un meilleur emplacement. On constate l'importance du « premier contact », essentiel pour ancrer un nouvel équipement dans les habitudes du public.

Cependant, il est probablement encore possible de renverser la vapeur. L'installation d'une future version 4 d'Automazic, par exemple, pourrait servir de prétexte à une nouvelle « inauguration », cette fois mieux préparée.

III.2-Les solutions possibles

Les situations de Gradignan et de Belfort sont très différentes ; il serait impensable d'essayer d'appliquer telles quelles les solutions élaborer par la première au cas de la seconde. Certaines d'entre elles sont très bonnes, et pourraient être aisément adaptées au contexte belfortain. Il serait en effet dommage que l'expérience s'achève sur un constat d'échec, d'autant plus que l'environnement culturel de la ville et de sa région semble propice à ce type de projet.

III.2.1- La communication

La première mesure, qui devrait être mise en place sous peu, concerne directement la visibilité de la borne Automazic, ainsi que les autres points d'écoute des 4 As. En effet, la bibliothèque s'apprête à mettre en ligne son nouveau site internet. Plus convivial que l'ancien et réalisé par un stagiaire, il détaille les animations et services proposés, dont la borne Automazic, qui bénéficie de sa propre page⁶. Cela permet aux usagers de situer la borne, mais aussi d'avoir un aperçu de son fonctionnement. La page comporte aussi un lien direct vers le site Dogmazic ; la bibliothèque n'a certes pas pour but de faire de la publicité pour l'association et son label, mais ce lien peut compléter l'explication, et faire découvrir au public les problématiques liées à la musique libre de droits. Sur le site seront également mentionnées les tours à CD et l'ordinateur d'écoute, afin de mieux faire connaître ces équipements. Ceux-ci se verront ajouter un pictogramme⁷ les identifiant comme équipements d'écoute, ainsi qu'un petit cartel expliquant leur but et leur fonctionnement.

Deux moyens sont principalement envisageables pour appeler à la participation : internet et le papier. Il sera facile de mettre l'information en ligne lorsque le nouveau site internet de la bibliothèque sera en place ; sa page Facebook nouvellement créée pourrait aussi relayer l'information, de même que les sites internet des autres lieux concernés.

La création de dépliants (ou de flyers) à déposer dans les salles de concert et les studios de répétition, ainsi qu'à la bibliothèque même, est aussi envisageable. Cependant, une telle communication, même simplifiée et à une échelle réduite, a un coût, et demande du temps et des moyens humains pour la mise en forme et la distribution. Il est tout à fait possible de passer par la presse – municipale et locale –, mais la borne Automazic avait déjà fait l'objet d'articles de journaux lors de son inauguration en 2009. Il est donc à craindre que cette forme de communication ait un effet plutôt négatif vis-à-vis de la borne et de la discothèque.

Enfin, le bouche-à-oreilles n'est pas à sous-estimer. Certains habitués du lieu discutent volontiers avec les bibliothécaires, et la communication directe reste le meilleur moyen d'expliquer le projet, cela à condition que les bibliothécaires en connaissent eux-mêmes la teneur.

III.2.2- La formation

En effet, avant même de faire découvrir aux usagers la musique libre et ses problématiques, il faut que les personnes amenées à en parler – les bibliothécaires, donc, et plus particulièrement ceux qui travaillent à la discothèque – aient elles-mêmes reçu une formation sur ce sujet. Il n'y a pas besoin d'une véritable journée de travail ; il existe, dans la littérature professionnelle et sur internet, un certain nombre d'articles et de dossiers sur le sujet⁸ qui devraient suffire pour acquérir une bonne compréhension de la musique libre, des outils et des enjeux qui y sont attachés.

6 Voir Annexe 1

7 Voir Annexe 2

8 Par exemple, sur le site du CRDP d'Alsace : CRDP d'Alsace. *Droit informatique et internet* [En ligne]. Disponible sur : <http://www.crdp-strasbourg.fr/espace-cadres/category/selection-tice/> (Consulté le 4 juillet 2012).

Bien sûr, les discothécaires doivent aussi être formés à la manipulation de la borne, afin de pouvoir guider les usagers. Si l'interface tactile semble simple, elle demande tout de même une certaine pratique de ce type d'équipements ; aussi il faudra envisager une démonstration complète de toutes les fonctions dès que la version 4 aura été installée.

En ce qui concerne les usagers, l'utilisation de la borne me paraît assez intuitive, mais la création d'un petit document⁹ pour en expliquer certains aspects est tout de même recommandée, le minimum étant une affichette indiquant qu'il s'agit d'un équipement tactile (les usagers croient souvent que la borne est éteinte, alors qu'il suffit de toucher l'écran pour la sortir de sa veille). Si certaines personnes ont besoin d'une aide supplémentaire, les bibliothécaires seront en mesure de les aider.

Je pense aussi qu'il pourrait être bénéfique d'organiser, comme le fait la médiathèque de Gradignan, des animations sur des thèmes liés à la borne d'écoute. Des séances (ainsi qu'une sélection de liens sur la page internet de la borne) visant à détailler les questions de droit permettraient de sensibiliser le public aux enjeux de la musique libre. Mais on peut aussi imaginer des animations ayant trait à l'enregistrement de ses propres morceaux à domicile, pour un accompagnement plus complet. Celles-ci pourraient faire intervenir des professionnels venus des différents lieux de création musicale de la région, mais également des artistes, ou des bibliothécaires ayant connaissance de ces questions.

III.2.3- L'appel à la participation

Comme il a été mentionné plus haut, la collaboration avec les acteurs de la musique à Belfort était l'un des projets principaux liés à l'acquisition d'Automazic. L'idée initiale d'une démothèque pourrait être remise en cause par la création prochaine d'un service similaire au Moloco d'Audincourt, futur Espace Musiques Actuelles ; la structure se trouve dans un autre département, mais concernera l'ensemble de l'Aire urbaine Belfort-Montbéliard-Héricourt-Delle. Néanmoins, il ne faut pas oublier que les artistes autorisant la mise à disposition de leur travail sur les bornes Automazic ne doivent pas être membres d'une société d'auteurs. La démarche, comme on peut le constater en parcourant le site et le forum internet de l'association *Musique libre !*, est militante.

Pour simplifier, les groupes susceptibles d'être intéressés par le système Automazic sont donc principalement des amateurs ou des professionnels déjà engagés dans une démarche indépendante. La manière la plus facile de les contacter serait de le faire par l'intermédiaire des lieux comme le Moloco d'Audincourt ou la Poudrière de Belfort, à l'occasion de concerts, d'enregistrements ou de répétitions. En raison d'un manque de temps et de moyens humains, les bibliothécaires ne peuvent pas se permettre d'aller rencontrer les artistes, sauf à titre personnel. La bibliothèque elle-même, en revanche, peut être un lieu de rencontres : outre les scènes ouvertes, conférences et autres animations auxquelles participent directement les musiciens, un certain nombre d'entre eux fréquentent les 4 As. Bien sûr, il ne s'agit pas d'interroger tous les usagers sur leurs éventuelles activités musicales, mais plusieurs des habitués sont connus comme étant musiciens.

III.2.4- L'animation

9 Voir Annexe 3

Il faut aussi savoir que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, une inscription à une société d'auteurs, si elle est à vie, n'est pas rétroactive. Ainsi, un album enregistré par un groupe qui s'inscrirait par la suite à la SACEM serait toujours légalement téléchargeable sur la borne Automazic. Cette information devra être diffusée aux participants ; on pouvait craindre en effet que le cas contraire soit un frein pour les musiciens.

De même, les enregistrements live sont régis de la même façon que les morceaux studio ; cela signifie qu'il sera possible de mettre à disposition des captations de concerts. Cela nécessitera évidemment l'accord des organisateurs et des groupes, ainsi que l'inscription sur le site Dogmazic ; mais l'idée est séduisante, puisqu'elle peut permettre à des groupes de diffuser leur musique même s'ils n'ont jamais enregistré de morceaux. On connaît aussi les grandes différences entre les performances scéniques et en studio ; les deux types d'enregistrement sont en quelque sorte complémentaires. Malheureusement, la captation devra être laissée aux musiciens eux-mêmes, les salles ne les pratiquant pas. Dans le cadre des scènes ouvertes ou des concerts aux 4 As, l'enregistrement est proposé, mais le nombre d'artistes jouant leurs propres compositions et n'étant pas inscrits à la SACEM est limité. Il s'agit donc d'une option intéressante, mais limitée.

Parmi les possibilités encore non exploitées par la bibliothèque de Belfort, il y a la création de playlists par les bibliothécaires. On a déjà signalé qu'une sélection ne pourrait être effectuée qu'au prix de longues heures d'écoute, peu aisées à mettre en place à Belfort. Cependant, la bibliothèque envisage de s'équiper de bornes automatiques de prêt, libérant éventuellement plus de temps pour les discothécaires. Sans aller d'ailleurs jusqu'à la création de playlists, on peut imaginer d'inclure des albums de la borne dans les sélections « Coups de cœur » mensuelles. Plus simplement, un choix pourrait être fait parmi les albums des groupes locaux (un peu moins d'une cinquantaine à l'heure actuelle), choix nettement plus rapide.

Mais le système permet aussi de réduire automatiquement le nombre de titres disponibles sur la borne, et ce de différentes manières. Il est possible de n'afficher que certains groupes ou labels ; cela nécessite, on s'en doute, un certain temps d'écoute, ou bien un choix arbitraire. Mais surtout, Automazic propose de modifier le « ratio qualité/exhaustivité ». Dans ce cas, sont choisis en priorité les morceaux, labels ou groupes mis en avant par Dogmazic, ceux qui ont obtenu de bonnes notes des auditeurs, et les nouveautés. Cette option n'empêche pas la mise en avant de départements remarquables.

En effet, la borne comporte aussi un onglet « Près de chez vous » signalant l'actualité d'artistes libres dans la région. Si ce service n'est pas du ressort des bibliothécaires, il permettra, comme avec le prototype de Gradignan, de renforcer la présence de la bibliothèque sur la scène locale.

III.2.5- L'aménagement

Il convient aussi de s'intéresser à la place physique qu'occupe la borne Automazic au sein des 4 As. Son emplacement est loin d'être idéal, alignée contre un mur à l'opposé du guichet de renseignements. Elle côtoie une étagère de livres, fonds qui n'a jamais été mis en valeur au sein de la discothèque. Surtout, sa position empêche d'y adjoindre de manière permanente un siège. Certes, quelques chaises sont disposées ici et là dans le secteur, mais, on le sait, le public des bibliothèques hésite souvent avant de déplacer ne serait-ce qu'un siège. La solution serait de placer la borne, heureusement montée sur roulettes, à un endroit plus visible, par exemple en remplacement d'un des OPAC, ce qui éviterait d'avoir à rajouter une prise internet. De plus, l'espace libre devant elle inciterait probablement davantage les auditeurs à approcher un siège, de préférence l'une des chaises réglables servant aux postes informatiques, ce qui réglerait en même temps le problème de la hauteur. Car, bien que la borne ait été conçue assez basse pour être utilisée par les adultes comme par les enfants, l'inclinaison de son écran rend la visibilité hasardeuse pour les personnes en fauteuil ou de très petite taille. Il est du ressort de Pragmazic d'adapter leur équipement. En attendant des développements dans ce sens, les bibliothécaires veilleront à apporter leur aide pour offrir à tous un maximum de confort d'utilisation.



Figure 3: Emplacement de la borne dans la discothèque

III.2.6- Le feedback

Depuis quelque temps a été créée une liste de diffusion à destination des établissements possédant une borne Automazic. Il semble essentiel que la bibliothèque de Belfort s'y inscrive, afin d'une part de se tenir informée de l'actualité et des futurs développements du système, et d'autre part de communiquer autour de sa propre expérience. De plus, les retours permettront d'adapter encore la borne à l'environnement et au public d'une médiathèque.

L'objectif, à terme, est donc de développer l'utilisation de cette borne, et cela passe par une familiarisation du public (et des bibliothécaires) avec son utilisation et les concepts qui y sont liés. La borne Automazic doit être considérée comme un service à part entière de la bibliothèque de Belfort, et non comme un gadget.

Conclusion

L'exemple de la borne Automazic de Belfort montre bien toute la difficulté qu'éprouvent les bibliothèques à repenser leur rôle et développer de nouveaux services. Il est toujours complexe de médiatiser la musique dans ce type d'établissement, d'autant plus que ce genre de solutions n'en est encore qu'à ses balbutiements. La décision de favoriser la musique libre ouvre des perspectives, pour la bibliothèque et pour les artistes locaux, mais un tel projet s'accompagne de difficultés auxquelles les professionnels de la culture sont encore rarement confrontés. Il démontre l'importance de l'accompagnement du public, mais aussi de la formation et de la coopération du personnel.

Il est vrai que jusque là, l'expérience n'a pas été très concluante. Pour autant, il y a des leçons valables à en tirer, qui peuvent d'ailleurs être appliquées à d'autres types d'équipement. De plus, l'arrivée prochaine d'un nouveau directeur peut modifier les priorités de l'établissement, et du même coup faire évoluer la place de la borne Automazic au sein de l'établissement, en bien ou en mal.

Références bibliographiques

AKKOUCHE Mehdi. *La borne Automazic* [En ligne]. Disponible sur : <<http://gradignan.cyber-base.org/usager/ressources/voirFiche.do?idFiche=21770>> (consulté le 4 juillet 2012)

BIBLIOSESSION. *Automazic : la première borne d'écoute de musique libre en bibliothèque !* [En ligne]. Disponible sur : <<http://www.bibliobsession.net/2007/10/23/automazic-la-premiere-borne-d-ecoute-de-musique-libre-en-bibliotheque/>> (consulté le 4 juillet 2012)

BIBLIOFRANCE. *Borne Automazic : bilan après 10 mois* [En ligne]. Disponible sur <http://www.bibliofrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=633:borne-automazic-bilan-apres-10-mois&catid=1:actualit&Itemid=37> (consulté le 4 juillet 2012)

CD1D. *A propos* [En ligne]. Disponible sur : <<http://cd1d.com/fr/about>> (consulté le 4 juillet 2012)

MARTIN Bruno. Le bilan des expérimentations en BM en matière musicale. Mémoire d'étude pour l'obtention du Diplôme de Conservateur de Bibliothèque. Villeurbanne : ENSSIB, 2009, 83 p.

MUSIQUE LIBRE. *Dogmazic* [En ligne]. Disponible sur : <<http://www.dogmazic.net/index.php?op=edito>> (consulté le 4 juillet 2012)

MUSIQUE LIBRE. *DogmaZine* [En ligne]. Disponible sur : <<http://blog.dogmazic.net/>> (consulté le 4 juillet 2012)

MUSIQUE LIBRE. *Le wiki de l'asso Musique libre !* [En ligne]. Disponible sur : <<http://doc.dogmazic.net/doku.php>> (consulté le 4 juillet 2012)

PEIGNON Sylvette. *Bilan de l'expérimentation autour de la borne Automazic à Gradignan* [En ligne]. Disponible sur : <<http://www.acim.asso.fr/spip.php?article329>> (consulté le 4 juillet 2012)

PRAGMAZIC. *Bornes de culture libre* [En ligne]. Disponible sur : <<http://www.pragmazic.net/bornes-de-culture-libre/>> (consulté le 4 juillet 2012)

Annexes

Tables des annexes

Annexe 1-Extraits du futur site internet de la bibliothèque de Belfort.....	31
Annexe 1.1-Page détaillant les divers services proposés à la discothèque.....	31
Annexe 1.2-Page consacrée à la borne Automazic.....	32
Annexe 2-Proposition pour le pictogramme qui sera ajouté aux équipements d'écoute.....	33
Annexe 3- Propositions de documents pour maximiser l'autonomie des usagers de la borne	34

Annexe 1-Extraits du futur site internet de la bibliothèque de Belfort

Annexe 1.1-Page détaillant les divers services proposés à la discothèque

Une autre devrait prochainement être ajoutée pour communiquer sur les autres équipements d'écoute.

[Accueil](#) > [Nos espaces](#) > [Discothèque](#)

Discothèque

Venez découvrir notre espace dédié aux amateurs de musique. Vous y trouverez un descriptif détaillé de l'espace discothèque, des renseignements sur les services qui vous sont proposés et le programme des animations organisées.

NOS ESPACES

- Jeunesse
- Patrimoine
- Discothèque
- Hors les murs
- Enseignants

Le service discothèque



[En savoir plus sur le service discothèque](#)

La borne



[La borne de téléchargement](#)

Les concerts



[Programme des concerts](#)

Le titre "La borne" devrait être changé en "La borne Automazic" pour plus de précision.

Annexe 1.2-Page consacrée à la borne Automazic

Comme le reste du site, elle a été rédigée par Jonathan Pisapia, stagiaire, avant mon arrivée. Le texte devrait rester inchangé.

[Accueil](#) > [Nos espaces](#) > [Discothèque](#) > La borne

La borne

Le service discothèque de la bibliothèque met à votre disposition une borne d'écoute et de téléchargement de musique libre. Apportez votre clé USB et téléchargez gratuitement l'intégralité des titres disponibles sur le catalogue du site Dogmazic.net.

La borne Automazic

La borne Automazic est un point d'accès de consultation et de téléchargement d'œuvres culturelles sous licences ouvertes. Il s'agit donc du premier système de téléchargement légal et illimité dans les lieux publics. Le public peut donc accéder librement à des dizaines de milliers d'œuvres musicales, issues du site dogmazic.net.

Dogmazic.net

Dogmazic.net c'est 4058 heures de musique, soit 54930 morceaux écoutés ou téléchargés 256632160 fois depuis 2005, cela en toute quiétude et en toute légalité. Les titres accessibles depuis la borne de téléchargement le sont aussi depuis le site web dogmazic.net. Vous pouvez donc écouter ou télécharger l'intégralité des morceaux depuis chez vous.

> Se rendre sur Dogmazic.net (<http://www.dogmazic.net>)

Je propose l'ajout d'une ligne pour orienter les lecteurs sur le sujet des licences ouvertes :

> Plus d'infos sur les licences ouvertes

(http://doc.dogmazic.net/doku.php/guide_melomanes#les_principales_licences)

DISCOTHÈQUE

[Accueil](#)
[Le service discothèque](#)
[La borne](#)
[Les concerts](#)
[Nos partenaires](#)

Annexe 2-Proposition pour le pictogramme qui sera ajouté aux équipements d'écoute

Réalisé à l'aide de cliparts de Microsoft Word 2003, il a été agrandi et adapté à la charte graphique de la bibliothèque via le logiciel libre Gimp.



L'étiquette elle-même mesure 8 cm de côté, ce qui devrait la rendre nettement visible sans être envahissante. Elle sera imprimée sur du papier blanc normal et fixée directement sur le corps de la borne Automazic et des deux tours d'écoute. Pour le PC, en revanche, il faudra la coller sur le plateau du bureau. Dans tous les cas, l'étiquette sera évidemment plastifiée.

Une description détaillée de sa conception a été laissée aux bibliothécaires, en plus d'une copie, au cas où une étiquette doive être ajoutée ou remplacée.

Annexe 3- Propositions de documents pour maximiser l'autonomie des usagers de la borne

Un message sera réalisé avec l'imprimante étiqueteuse et apposé juste au-dessous de l'écran de la borne, pour un maximum de visibilité.

"Cette borne est un équipement tactile. Touchez l'écran pour la mettre en marche"

Un petit document sera également placé sur la borne elle-même, de la même façon que les pictogrammes de l'annexe 2 :

La borne Automazic vous propose l'accès au catalogue du site Dogmazic.net.

Il s'agit de **musique libre** : son téléchargement est **légal, gratuit et illimité**.

Vous pouvez effectuer une recherche par **genre**, par **région**, par **label** ou par **nom** d'artiste ou de groupe.

Au fur et à mesure que vous écoutez des morceaux, ils composent votre **sélection**.

Pour la télécharger des morceaux, insérer une clé USB, puis cliquez sur l'icône .

Attention, votre clé est automatiquement déconnectée après la copie d'une sélection. Pour copier une autre sélection, il faut **retirer et remettre la clé USB**.

Si vous n'avez pas de clé USB, vous pouvez aussi envoyer un lien pour **télécharger les morceaux depuis votre boîte mail**.

Grâce à l'icône  vous pouvez **rédigier un commentaire** sur un morceau via un clavier virtuel. Ce commentaire sera modéré par l'équipe du site Dogmazic.net.

Pour des informations sur les licences et le dépôt de votre musique sur la borne, vous pouvez vous référer à la rubrique d'aide.

Si la borne bénéficie d'une aide intégrée, l'"astuce" concernant la copie de sélections n'est pas signalée.

Il est préférable de ne pas surcharger ce document. J'ai donc choisi de laisser de côté l'aspect "dépôt des morceaux". Cette option sera vraisemblablement moins utilisée ; elle est détaillée dans la rubrique "aide" déjà mentionnée.

Delphine BELLOD

Mise en valeur d'une borne d'écoute à la bibliothèque de Belfort

Historique, difficultés et projections

Résumé :

Face à l'évolution des usages liés à la musique, les bibliothèques s'orientent vers de nouveaux services pour répondre à la demande du public. Le succès de ces expériences varie. L'exemple de la bibliothèque de Belfort montre la difficulté de mettre en place et de communiquer autour d'un tel projet. Ayant choisi de mettre l'accent sur la création libre, elle a dû faire face à de nombreuses difficultés, dont la méconnaissance qu'a le public des questions de droit. Par conséquent, le service a été négligé durant plusieurs années, mais la réalisation de ce mémoire a permis de le redynamiser, afin qu'il trouve enfin sa place au sein de la discothèque.

Mots-clés : Musique numérique ; Borne d'écoute ; Automazic ; Musique libre ;
Téléchargement

Abstract :

Facing the evolution of music-related practices, libraries turn to new services to meet the public's demand. The success of these experiences varies greatly. The case of Belfort library shows how difficult it can be to implement such a project and to communicate about it. Having decided to put an emphasis on free creation, the library had to face numerous hardships, among which the public's ignorance of copyright matters. Consequently or several years, the service was neglected, but the writing of this work experience report helped to revitalize it so that it would finally find its place in the music department.

Keywords : Digital music ; Listening station ; Automazic ; Free music ; Downloading